

<https://peyrieu.etab.ac-lyon.fr/spip/spip.php?article1451>

conseil d'école 15 mars 2021

- Administratif - conseils d'écoles -

Date de mise en ligne : mardi 6 avril 2021

Copyright © Les classes Peyriolanes - Tous droits réservés

Compte rendu du Conseil d'école 15 mars 2021

Ce conseil d'école a été réalisé en comité restreint en raison de la pandémie (maximum de 6 personnes demandé)

Présents :

Ecole : Anne Caillieret et José Cadet

Mairie : Gaëlle Muttoni et Maurice Bettant

Parents : Céline Cochonat et Valérie Buenadicha

Secrétaire de séance : José Cadet

Activités du 2ème trimestre

- Pour les GS/CP et CP/CE1
 - Les élèves ont bénéficié du prêt de 30 jeux de logique et de stratégie.
 - Reprise de la zumba avec l'aide de Lydia

- Pour les CE2/CM1 et CM1/CM2
 - Activité Brain Ball (travail, avec l'aide d'un intervenant, sur la concentration et sur la coopération).

- Pour tous les élèves
 - Fête de Noël
 - Le lundi 14 décembre, les élèves ont assisté à un spectacle de magie offert par le Sou des écoles (3 spectacles différents pour maintenir la différenciation sociale entre les classes).
 - Le vendredi 18 décembre, le Père Noël est passé dans les classes afin de remettre les cadeaux et les papillotes aux enfants.
 - Ensuite, un goûter a été organisé. Des brioches artisanales individuelles ont été offertes par le Sou ainsi que des boissons.
 - Enfin, les élèves sont repartis avec un sac de friandises offert par la Mairie de Peyrieu.
 - Un grand merci à la Mairie ainsi qu'au Sou.

 - Carnaval

 - Toujours en raison de la pandémie, nous avons été contraints de l'organiser dans les classes le vendredi 5 février. Un goûter constitué de brioches et boissons a été offert par le Sou des écoles

 - Bibliothèque
 - Les élèves continuent à fréquenter la bibliothèque environ toutes les 3 semaines dans le respect du protocole sanitaire.
 - Un grand merci aux bénévoles de la bibliothèque pour leur aide.

-Site internet de l'école

Les élèves participent à la rédaction des articles sur le site qui est régulièrement enrichi.
Un mail récapitulatif est envoyé aux « abonnés » avant chaque période.

Activités prévues au 3ème trimestre

En raison du contexte sanitaire, il y a une forte incertitude quant à la réalisation des projets listés ci-dessous

- Pour les PS/MS

- Sortie au parc animalier de Futilieu en Juin.
- Spectacle « Au fil des notes », prévu initialement l'année dernière.

- Pour les GS/CP et CP/CE1

- Piscine les vendredis matins du 3ème trimestre (uniquement CP et CE1).
- Vélo en fin d'année.
- Randonnées pédestres.

- Pour les CE2/CM1 et CM1/CM2

- Travail autour de l'argile.
- Intervention d'un poète.
- Classe découverte de 2 jours sur une péniche autour de Lyon les 7 et 8 juin.

- Pour tous les élèves

Spectacle de fin d'année le vendredi 25 juin.

Questions diverses

- Pourquoi n'y a-t-il pas de conseil d'école sous la forme habituelle ?

Le contexte sanitaire impose des conseils d'école à maximum 6 personnes, rendant impossible la tenue des conseils d'école habituels.

Traditionnellement, le 2ème conseil d'école est consacré aux projets des 2ème et 3ème trimestres.

Ceux-ci étant peu nombreux, la forme d'un compte-rendu écrit semblait une possibilité.

Il apparaît que plusieurs questions importantes sont à discuter.

L'Inspectrice de l'Education Nationale propose dans ce cas, des conseils d'école à effectif restreint : un parent délégué, un enseignant, un représentant de la commission scolaire, les Maires et le directeur.

- Pourquoi n'y a-t-il pas eu une distinction entre titulaire et suppléant parmi les parents délégués ?

Le choix des titulaires et des suppléants appartient aux parents qui forment la liste .

Cette liste de titulaires doit être donnée lors de l'élection des parents d'élèves.

Jusqu'à maintenant, cela n'a pas été demandé pour éviter cette concertation. Le parti a été pris d'inviter tous les parents élus, partant de l'idée que chacun, y compris d'éventuels suppléants , souhaite assister aux conseils d'école. Dorénavant, les parents candidats devront se positionner sur ce sujet avant l'élection. L'ensemble des parents élus continuera à être invité.

- Un gros point Covid serait à faire car à l'heure d'aujourd'hui il y a beaucoup de cas contacts dont on n'est pas forcément au courant, beaucoup se posent des questions sur la cantine garderie ...

L'équipe pédagogique comprend le caractère anxiogène du sujet et pense avoir été transparente sur ce point.

De la rentrée des vacances d'hiver au 10 mars, il n'y a pas eu de cas positif (uniquement pendant les vacances et les enfants concernés sont revenus après la période d'isolement requise).

Des enfants ont été cas contact (parents, nounou positifs). Ils ont donc été confinés et testés avant de revenir.

L'inspection ne nous demande pas de communiquer sur les cas contacts.

Le 10 mars, un élève de la classe de CP/CE1 a été diagnostiqué positif.

Une liste de 2 élèves mangeant à sa table à la cantine a été déterminée et transmise aux personnes responsables de la gestion de la crise sanitaire.

Ces 3 élèves ont été isolés.

L'ensemble des familles de l'école a été averti.

Il faut souligner le sérieux de la Mairie et du personnel de cantine :

Grace à leur rigueur (maximum de 4 élèves par table, toujours les mêmes), peu d'enfants se sont retrouvés cas contact.

- Peut-on rediscuter des horaires de l'école ?

Les horaires actuels ont été induits par le département car en effet, l'idée était de mutualiser les transports scolaires avec le collège et les écoles environnantes permettant ainsi une économie de l'ordre de 50 000 euros à l'année .

Pour autant, certains parents souhaiteraient allonger la pause méridienne afin que les enfants aient davantage de temps pour se restaurer.

La région, nouvelle gestionnaire, va donc être à nouveau consultée afin de savoir s'il y a une possibilité de changement.

Selon la réponse, les familles seront consultées par un sondage avant une éventuelle décision de modification.

Enfin, il faut noter que la demande de dérogation pour la semaine des 4 jours a été reconduite.

- Certains parents se plaignent du manque de communication entre l'école et la mairie (exemple récent, l'absence de Valérie et la facturation de la cantine).

Concernant l'absence de Valérie du vendredi 26 février, la Mairie a décidé de prendre en charge financièrement les repas car les parents n'ont pas pu annuler la cantine.

Le vendredi soir, ces parents ont reçu un mail les invitant à annuler les repas du lundi et du mardi si leurs enfants restaient à la maison.

Nous souhaitons porter à votre connaissance que nous sommes en manque de remplaçants. Pour chaque absence d'un enseignant, ce n'est qu'au dernier moment (parfois le matin même) que nous savons si un remplaçant est disponible ou non (Ce fut le cas pour l'absence de Valérie).

Toujours concernant la cantine, il est important de noter que ce service est bien distinct de l'école et que l'inscription se fait directement auprès du personnel de cantine/garderie.

Enfin, dans les semaines qui viennent, la Mairie de Peyrieu a prévu la mise en place d'un logiciel permettant aux parents d'inscrire directement leur enfant en ligne pour la cantine et la garderie.

- Le stationnement sur le parking.

Devant les soucis de circulation, les bus vont être repositionnés.

Il est impératif que les parents ne se garent pas à côté des places dessinées aux sol.

Rappel : il est possible d'utiliser le parking en face de la mairie.

- Retard des enfants mangeant à la cantine l'après-midi.

A la cantine, les élèves du CE2 au CM2 finissent souvent de manger après l'heure d'entrée (13h10). C'est lié au roulement des services et au contexte sanitaire qui impose un nettoyage approfondi entre les services.

Nous espérons que la situation va vite s'améliorer .

Un allongement de la pause méridienne pourrait également aider à résoudre ce problème.

- La visite médicale pour les petits/moyens.

Elle n'a pu être assurée l'année dernière en raison de la Covid.

Cette année, les moyennes sections en ont bénéficié.

En revanche, la traditionnelle visite de l'orthoptiste pour les petits n'a pas encore eu lieu.

- Le passage piéton près de l'école.

Une modification pour l'amélioration de la sécurité est envisagée.

- Un changement de prestataire pour la cantine.

La municipalité réfléchit à changer de prestataire (actuellement Croq'Ain) pour la rentrée de septembre 2021.